

Dégel du point d'indice



Enfin un **signe positif** pour le pouvoir d'achat des agents publics !

Pour l'UNSA, la revalorisation salariale obtenue le 17 mars marque un tournant : La fin du gel du point d'indice subie depuis 2010.

Les agents publics, comme tous les salariés, renouent enfin avec le droit d'avoir un pouvoir d'achat qui évolue au moins en fonction de l'inflation.

Concrètement, le pouvoir d'achat des agents publics, fonctionnaires et contractuels, est amélioré.

Grâce à l'UNSA, 1,2 % d'augmentation du point d'indice
+ 0,6% le 1er juillet 2016 et +0,6% le 1er février 2017
C'est près de 2,4 milliard d'€ pour les agents !

Pour l'UNSA, cette légitime revalorisation du point d'indice qu'elle réclamait vient s'ajouter aux avancées du protocole d'accord PPCR qu'elle a signé.

PPCR, c'est plus de 4 milliards d'euros redistribués aux agents avec ses 4 piliers

- Amélioration des grilles indiciaires de toutes les catégories A, B et C
- Transfert prime contre points d'indice qui permet un + pour le calcul de la pension de retraite
- Possibilité d'exercer sur deux grades au moins
- Rendez-vous salarial annuel

**Combative et exigeante,
l'UNSA agit pour l'amélioration des carrières des agents
et obtient des résultats**

*Le syndicalisme
en positif*



unsa-fp.org